



« Bye Bye Sarkozy ! » - La vengeance posthume de Mouammar Kadhafi

Par [Gilles Munier](#)

Mondialisation.ca, 30 avril 2012

france-irak-actualite.com 30 avril 2012

Région : [L'Europe](#), [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Analyses: [Élections en Europe](#), [LE MAGHREB](#)

Après une enquête de près de 10 mois, le site [Mediapart](#) a publié, le 28 avril dernier, une lettre signée par Moussa Koussa, chef des services de renseignement extérieur libyen de 1994 à 2011, affirmant que le Bureau de liaison du comité populaire général libyen « appuyait » la campagne présidentielle de 2007 de Nicolas Sarkozy à hauteur de cinquante millions d'euros. Le document, trouvé dans les archives des services secrets, devrait permettre à des juges français - ou à une commission parlementaire - de savoir si la somme, non déclarée à la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques (CCFP), a été versée. Après l'attaque de la Libye par les forces de l'Otan, Seïf al-islam Kadhafi a dit détenir « tous les détails, les comptes bancaires, les documents, et les opérations de transfert » de l'opération, et demandé au « clown » Sarkozy de rendre les cinquante millions d'euros au Trésor libyen. Aujourd'hui, il est incarcéré à Zenten dont la milice arabo-berbère doit beaucoup aux parachutages d'armes par la France. Visé par un mandat d'arrêt de la CPI pour « crimes contre l'humanité », Seïf al-islam n'a pour l'instant été inculpé que de « non licence pour ses chameaux » et « élevage illégale de poissons » ! Le CNT - c'est-à-dire les amis de Sarkozy et de BHL - réclament en vain son transfert à Tripoli pour y être jugé... ou assassiné au cours d'une fausse tentative d'évasion.

Côté libyen, outre Seïf al-islam, deux dirigeants peuvent être entendus par d'éventuels enquêteurs :

- Abdallah al-Senoussi, beau-frère du colonel Kadhafi, recherché par la CPI, est théoriquement en résidence surveillée en Mauritanie. Comme Seïf al-islam, il affirme avoir les preuves du financement de la campagne de 2007. Senoussi est également recherché par la France où il a été condamné par contumace à la réclusion criminelle à perpétuité, pour son rôle dans l'attentat contre un DC 10 d'UTA en septembre 1989 au-dessus du Niger (170 morts dont 54 Français). Nicolas Sarkozy, dit-il, lui aurait promis de « tourner la page ». Depuis, le vent a tourné...

- Bachir Saleh, ancien directeur de cabinet de Kadhafi, était le grand argentier du régime. Francophone, il présidait le Libyan African Portfolio (LAP), un fonds souverain libyen pesant 8 milliards de dollars par lequel transitaient certaines opérations occultes du régime. Bien que recherché par Interpol pour escroquerie - selon Le Canard Enchaîné du 4 avril dernier - il a été exfiltré en France où il a aussitôt obtenu un titre de séjour... « au nom du regroupement familial » !

Une très grave affaire d'Etat

Bachir Saleh et Moussa Koussa - qui vit luxueusement au Qatar - ont évidemment démenti les « allégations » de Mediapart, tout comme Brice Hortefeux - ancien ministre de l'Intérieur et ami de trente ans de Sarkozy - en présence duquel aurait été validé l'accord « sur le montant et les modes de versement » des cinquante millions d'euros. Il a déclaré n'avoir « jamais rencontré Moussa Koussa et Bachir Saleh ». Interviewé sur Canal +, à quelques jours du deuxième tour de l'élection présidentielle française, Nicolas Sarkozy a qualifié l'article de Mediapart d' « infamie », de « montage ». Il s'est étonné que des journalistes donnent « du crédit aux fils Kadhafi et aux services secrets de Kadhafi », alors qu'il entretenait les meilleures relations avec ces derniers lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, et ensuite par l'intermédiaire de Claude Guéant.

Pour Ziad Takieddine, intermédiaire franco-libanais qui a introduit la sarkozie en Libye, l'enquête sur cette affaire « sera difficile parce que beaucoup d'intervenants sont morts pendant la guerre en Libye ». Il pense « qu'ils ont essayé par tous les moyens de tuer Seïf al-Islam » pour le punir de ses révélations. Ziad Takieddine est également persuadé que Claude Guéant l'a fait arrêter à son retour de Tripoli - le 5 mars 2011, sur l'aéroport du Bourget - parce qu'il croyait que les documents prouvant le financement de la campagne de Nicolas Sarkozy étaient dans ses bagages.

Un président illégitime, si...

La plainte de Nicolas Sarkozy contre Mediapart pour publication de « faux grossier », si elle n'est pas retirée après la présidentielle, promet un beau déballage sur les dessous de la guerre de Libye. Si l'affaire est « réelle », a déclaré Ségolène Royal sur BFM-TV, cela voudra dire que Nicolas Sarkozy « a exercé son mandat de façon illégitime ». Dans le camp de François Hollande, la prudence est néanmoins de mise. Bernard Cazeneuve, un de ses porte-paroles, a simplement déclaré : « Si les faits révélés par Mediapart étaient définitivement confirmés par d'autres documents ou les instructions judiciaires en cours, il serait alors établi que le président sortant a menti aux Français, pour dissimuler la réalité d'une très grave affaire d'Etat ».

Reste à savoir si le candidat socialiste, élu président le 8 mai prochain, laissera la justice faire son travail jusqu'au bout. Ceux qui ont enquêté sur le financement des campagnes présidentielles de François Mitterrand et de Jacques Chirac n'ont pas été bien loin.

Gilles Munier

La source originale de cet article est france-irak-actualite.com

Copyright © [Gilles Munier, france-irak-actualite.com](http://france-irak-actualite.com), 2012

Articles Par : [Gilles Munier](http://france-irak-actualite.com)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca